

Réf: Dossier N° 146137

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PAL AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDE CITE SYNACASSI, Lot 619, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAL AFRICA »

Objet : Transfer d'argent,

- Mobile Money,
- Paiements Electroniques,
- Services Financiers,
- Fin Tech,
- Agent Banking.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDE CITE SYNACASSI, Lot 619, Ilot 70

Dirigeant(s) : M ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE CITE
SYNACASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05546 du 03/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45273/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

